

## Compte-rendu commission patrimoines, village de caractère et tourisme du 20 mars 2021

Présents : Joël Allier, Tiphanie Fillon, Christophe Chemin, Marie-Nicole Garrivier, Marie-Pierre Alizay, Dominique de Beauregard, Dominique Balzano, Pierre Bezacier, Guillaume Bouchet Damien Thiriet.

Excusé : Pascal Muzart, Cyril Laval.

### **De 9 H 30 à 10 H 30 : Temps de travail en commission**

Le maire-adjoint présidant la séance a commencé la réunion par la lecture d'un texte faisant état de nombreux reproches à caractère personnel à un élu présent. Malgré la demande de l'élu concerné, et la protestation d'un autre élu, il n'a pas accepté de lui laisser un droit de réponse. Il a été convenu qu'ils échangeront en privé ultérieurement.

Le maire-adjoint en question indique également qu'il se tient à la disposition de tous les conseillers qui le souhaitent pour expliquer le déroulé de la première partie et son intervention.

### **Décisions :**

#### **- Balade digestive : les panneaux et leur contenu :**

*Balade digestive : une réunion devait avoir lieu à St Alban les Eaux lundi matin mais elle est reportée. Au cours de cette réunion seront abordés les thèmes que l'on souhaiterait inscrire sur les panneaux qui seront installés sur le circuit de la balade digestive : «3 : vu sur le prieuré »,2: « vue du vignoble des Bonichons », « madone », « martyrs de Vingré (histoire) », 1 : « four du potier » premier panneau, ( à partir de la Madone avec table d'orientation), indiquer également l'existence du retable ... Pascal, Joël et Tiphanie participeront à la réunion lorsqu'une date sera déterminée par Roannais Agglomération.*

#### **- les pépites d'Ambierle :**

**Les pépites du village :** Roannais Agglomération (OTR) a demandé de communiquer les références de « pépites du village ». Une élue a eu un contact avec Marlène Chegallon qui lui a dit que leur nombre peut aller jusqu'à six. La nature des pépites (naturelle, culturelle et insolite) n'est pas impérative mais indicative.

- Pépité naturelle : un arbre remarquable (Châtaignier de Chantemillan, le grand cèdre, le séquoia de Mgr Odin, l'araucaria?) ou le promontoire de la Madone. Une majorité envisage le promontoire de la Madone pour son accessibilité (à revoir pour les personnes en situation de handicap) et son point de vue. Demander à M Cordier (ONF) si on peut faire estimer les âges des arbres. On peut aussi proposer le vignoble bio.
- Pépité culturelle: ce ne peut pas être le site clunisien car une pépité n'est pas un monument majeur visible de tous mais quelque chose de méconnu et de discret. Par exemple : l'homme sauvage, la fontaine de la cour, Le retable, le carillon du clocher St Nizier.
- Pépité insolite : bouquinistes du village, la tombe ou la maison du premier évêque du Texas, Mgr Odin, une légende d'Ambierle, une salle ou un objet précis du musée comme par exemple le cabinet du rebouteux ou la poupée d'envoutement.

#### **- Organisation du 29 mars visite Conservateur TAILLEFER :**

Détermination d'un nombre limité de participants dans un premier temps (en attendant des précisions qui seront demandées à la Préfecture lundi 22): Pascal, Joël, Pierre Taillefer et son collègue Jean-Baptiste Guggisberg, Corinne RIVE, Damien THIRIET et Marie Pierre ALIZAY.

Le programme de la journée portera, en priorité, sur la question de la restauration des vitraux puis, selon le temps dont nous disposerons, un tour d'horizon sur l'ensemble du patrimoine historique de la commune.

- **Table d'orientation Madone** : Accord pour réactualiser les devis. La commission est d'accord pour engager cette démarche. Prendre en compte la question de l'accessibilité pour les P.M.R.

- **Réponse (proposition de mail) à envoyer pour la demande en lien avec scriptorium**

Proposition d'une réunion en distanciel le 15 avril; qu'avons-nous à proposer à la personne intéressée ?

Le projet de restauration dans le prieuré est éloigné dans le temps (un an, deux ans...?)

Autres pistes: ancien local de la caisse d'épargne (voir avec le coiffeur Jean Luc).

Dominique de Beauregard propose un logement et un local dont il est propriétaire.

**Autres points abordés :**

- Remise en place de la plaque commémorative Charles VIII, droite ou gauche du mur, là est la question – Info. Dominique Boslige est OK pour installation.

- Appui de deux jeunes Ambierlois : Sébastien Luce pour le Roc Maurettin et Chloé Djefafla, spécialiste en gestion des collections pour aider aux constats d'état et sur l'expo des Culottées.

- Archives Didier Répellin, architecte en chef des MH – Invitation pour rechercher les éléments concernant ce dossier. Damien, Marie Pierre, Joël, Guillaume, Lundi 29 à 18 H.

**Tous les points suivants ont été reportés à une prochaine réunion pour nous permettre d'aborder la réflexion sur le projet de la Place des Martyrs de Vingré :**

**Consultations :**

- l'AVAP: réflexion sur les modalités de positionnement de la municipalité

**Informations**

les groupes de travail (perspectives pour la poursuite??).

Groupe de travail Petit Patrimoine :

- Mise en beauté lavoir Trévelins – Information et question

Groupe de travail Site clunisien :

- Site Clunisien: formation du samedi 27 février (retour sur cette formation)

- Plaque commémorative place St Martin - **Question**

- Vitrine-cloche Roc Maurettin - Information

Groupe de travail odonymie :

**Odonymie** : son objectif est de :

- Constituer une réserve de noms de rue potentiels.
- Répertorier les lieux non nommés.
- Identifier les noms de voies problématiques.

Proposition

Groupe de travail action culturelle (complément)

- *Les culottées: le point*

- questions diverses

**A partir de 10 H 30 :** groupe de travail sur l'aménagement de la Place des Martyrs de Vingré.

Des élus ont posé des questions sur la prise en compte des réseaux (eau, électricité...) dans les projets proposés par le cabinet d'étude ; le président de la commission a proposé que les travaux du parking de la patientèle soit réalisés gratuitement par un chantier participatif. Un élu a soulevé qu'un tel chantier participatif pouvait être assimilé par l'URSSAF et l'Inspection du travail à du travail illégal. L'élu en question a également rappelé les obligations de sécurité qui incombent envers les travailleurs (Damien Thiriet se renseigne sur les questions de légalité à ce sujet).

Les membres de la commission ont à nouveau demandé à avoir accès aux documents (plans, réseaux, devis, plans et devis du SIEL pour l'éclairage) afin d'avoir des informations claires pour se faire une idée précise du projet.

Le premier adjoint a indiqué que les plans avaient été montrés aux responsables de la maison médicale et qu'ils étaient favorables au projet.

Une élue a remarqué l'absence de trottoir sur le projet et indiqué qu'ils n'avaient actuellement pas d'utilité.

Un élu a indiqué la présence d'un ruisseau sous la place.

Un élu a souhaité qu'on intègre à cet aménagement une réflexion d'ordre patrimonial et touristique (panneaux photos, informations diverses...), quitte à renforcer le budget prévu, afin que cet espace soit véritablement un point d'entrée dans un village de caractère.

Un élu a parlé : des cheminements piétonniers qui sont proposés aux normes dans les projets et dont le premier est mieux adapté et moins coûteux, du plateau ralentisseur qui se trouve au bon endroit avec une zone à trente kilomètres à l'heure en amont et en aval, du dénivelé de la place, sur la partie haute où le sol aura un pourcentage de moins de 5 %, des places de parking matérialisées au sol et panneaux réservés aux P M R, d'une plus grande facilité de stationnement et de manœuvre pour les P M R devant la Maison Médicale et la Pharmacie, de sorties de la Place des Martyrs de Vingré avec une bonne visibilité dégagée, qu'il faudra installer des petites bordures près de la route départementale, afin que les gens ne stationnent pas sur les pelouses en particulier lors des marchés d'été, sachant qu'il n'y aura pas de trottoirs, puisqu'il y aura des cheminements piétonniers aux normes. En ce qui concerne le chantier participatif, il a évoqué aussi celui que propose aussi Oïkos pour le projet Ecole, sachant qu'il sera encadré pour des bénévoles qui effectueront des tâches d'enduits à la chaux ( par exemple ) et qu'ils pourront aussi se former. Il a répondu et expliqué la différence entre un chantier participatif privé, chez lui, comme propriétaire et celui d'un chantier participatif d'une collectivité, où les règles, les lois sont différentes. Il a dit aussi que la question de l'éclairage n'a pas été abordé ( le lundi 22 février ), celle-ci aurait pu être posée ce jour-là, tout comme d'autres.

11 H 45 Fin de la réunion